

PARC ÉOLIEN DES QUATRE VENTS



Château-Garnier - La Chapelle-Bâton

Bulletin N°1 – Août 2018

Remerciements



ENERTRAG, une énergie d'avance

Inauguration – 13 juin 2018

Merci



La société Enertrag **remercie** les habitants qui sont venus à l'inauguration du parc éolien des Quatre Vents le mercredi 13 juin dernier.

Ce sont quelques **150 personnes** qui ont fait le déplacement et qui ont pu apprécier les différentes activités sur place. Nous sommes ravis d'avoir pu faire cet événement sur vos communes.

Nous remercions également **les mairies de Château-Garnier et de La Chapelle-Bâton** qui nous ont épaulées dans cette organisation.



Projet d'extension du parc



Le parc éolien des Quatre Vents se présente actuellement sous la forme de deux lignes de quatre éoliennes orientées nord/sud. La société Enertrag, avec le soutien des communes, va étudier la possibilité d'ajouter une troisième ligne de 4 à 6 éoliennes au parc éolien actuel.

Les éoliennes ajoutées, plus récentes, auront une puissance supérieure, ce qui permettra **d'augmenter l'efficacité** du parc éolien. De plus, l'évolution de la technologie permettra également d'avoir **des éoliennes plus adaptées**, en ce qui concerne l'acoustique en particulier.

Calendrier Prévisionnel

Date estimée	Prochaines actions
Été 2018	Lancement des études
Été 2019	Permanence publique
Fin 2019	Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture
Automne 2020	Enquête Publique
Début 2022	Démarrage du chantier

Zoom sur : le bruit des éoliennes

Le bruit se calcule **en décibels (dB)**. Chaque élément qui produit un son, émet des décibels. Une éolienne, à travers son mouvement émet un son de **55 dB à son pied**. Le parc éolien des Quatre Vents émet un bruit de **35 dB à une distance de 500 mètres**.

Notre environnement quotidien est constitué de plusieurs sons qui, souvent, se superposent. Dans ces cas, les décibels ne s'additionnent pas :

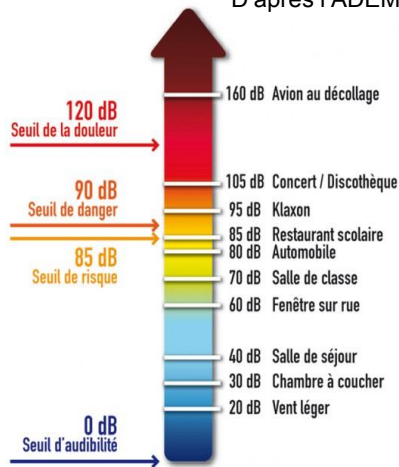
- Si les sons sont identiques, le bruit global n'est que faiblement augmenté car les longueurs d'ondes de chaque son se confondent
- Si les deux sons ont une différence supérieure à 10 dB alors le son le plus fort masque le plus faible.
- Si les deux sons sont proches (une différence inférieure à 10 dB) alors il faut ajouter la valeur suivante au son le plus fort pour obtenir le bruit global :

Différence (en dB) entre les deux niveaux sonores	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Valeur (en dB) à ajouter au niveau le plus fort	3,0	2,5	2,1	1,8	1,5	1,2	1,0	0,8	0,6	0,5

Lors du développement d'un projet éolien, des **réglementations acoustiques** sont à respecter. Des études sont effectuées afin de mesurer le bruit ambiant du site pour pouvoir y simuler le bruit des futures éoliennes. Le bruit obtenu ne doit pas dépasser une augmentation de 5 dB le jour et de 3 dB la nuit par rapport au bruit ambiant mesuré. Si tel est le cas, des mesures de bridages seront mises en place sur le parc éolien.

Le bruit ambiant des hameaux les plus proche du parc éolien des Quatre Vents variait entre 27 et 35 dB (24 et 34 dB la nuit) lors de la première campagne acoustique. Dans le cadre du projet d'extension, une nouvelle étude acoustique sera faite sur site afin d'être conforme à la réglementation.

D'après l'ADEME



Ainsi, l'ajout d'une extension au parc éolien actuel pourrait donner :

Au pied : + =
 $55 \text{ dB} + 50 \text{ dB} = 56,2 \text{ dB}$

A 500 m : + =
 $35 \text{ dB} + 32 \text{ dB} = 36,8 \text{ dB}$